



Financement des TPE-PME : Les banques restent maître du jeu

L'argent des traders pour financer les PME ? C'est le plan imaginé par le gouvernement. Christine Lagarde a fait voter un amendement au collectif budgétaire pour affecter le produit de la taxe sur les bonus des traders à Oséo : une manne de 360 millions d'euros qui viendra en réalité financer les moyens supplémentaires déjà accordés à l'organisme public dans le cadre du Grand emprunt. Il faut cependant se réjouir qu'Oséo ait accompagné 80 000 entreprises en 2009 (+28% par rapport à 2008). Son action a permis aux entreprises d'obtenir au total 25 milliards d'euros de financements. Côté trésorerie, 3,6 milliards de concours bancaires ont été garantis (15 000 entreprises) et 7 milliards d'euros de créances ont été financées (6 000).

Néanmoins, le Cerf dénonce dès sa mise en place fin 2008, un dispositif de financement qui nuit gravement à l'efficacité de celle que l'on nomme parfois "la banque des PME" : en effet, ce sont les banques qui décident d'instruire les demandes de renforcement de la trésorerie d'une entreprise auprès d'Oséo. Or beaucoup d'établissements de crédit refusent, sans raison effective en lien avec la situation de l'entreprise. C'est pourquoi le Cerf demande depuis un an et demi que les patrons puissent s'adresser directement à Oséo : en effet, 50% des entreprises qui ont bénéficié d'un renforcement de leur trésorerie entre fin 2008 et juin 2009, déclarent qu'elles ont ainsi été préservées de la faillite... Combien d'autres n'ont pas eu la chance d'accéder aux mesures Oséo ? Combien de milliers d'emplois ont ainsi été détruits ?

Dès la rentrée 2008, le Cerf n'a eu de cesse de dénoncer ces banques qui avaient coupé le robinet à liquidités et étaient responsables de milliers de défaillances d'entreprises. En janvier 2009, le Cerf a dressé un premier bilan du plan de soutien au financement des PME et a confirmé que les banques avaient resserré le crédit court terme. En septembre 2009, le Cerf a envoyé à l'Élysée, Matignon et Bercy, des témoignages de patrons lâchés par leur banque : certains ne savaient même plus comment ils allaient honorer leurs commandes faute d'argent pour financer leur activité. Hélas, le message du Cerf est brouillé depuis le début de la crise financière par des organisations patronales qui ont minimisé voire nié la crise du crédit. Le Cerf a donc finalement décidé de forcer le changement, en lançant avec l'association de consommateurs la Fnacab, une pétition contre les abus bancaires et le droit au crédit opposable.

Que devient la pétition ?

Mise en ligne le 2 février, la pétition a recueilli plus de 2500 signatures internet et courrier en quelques jours. Un très bon score pour une action lancée sans relais médiatique, mais encore insuffisant pour espérer obtenir des avancées concrètes pour les entreprises et les ménages. Il faut maintenant créer un effet boule de neige. Comment y parvenir ? En faisant circuler cette pétition le plus largement possible : en effet, il suffit que chaque destinataire de ce communiqué transfère le lien de la pétition à ses connaissances pour qu'elles signent et fassent signer à leur tour la pétition. **Les banques ne craignent rien plus que la communication négative sur leur image.** Recopiez le lien ci-dessous dans un mail :
<http://www.petition-contre-les-abus-bancaires.org/petition/>

Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - Fax : 09 56 74 23 73 - www.lescreateurs.org